

## Filières ANMEA, les infos : bulletin no 2

Cernier, le 14 février 2006

Janvier 2006

### **Constitution de la filière no 2 : OFAS, enseignement spécialisé et formation**

Responsable et membre du comité ANMEA : Monsieur Jean-Claude Kohler  
Délégué à la CPPC : Monsieur Pierre-Olivier Gabus

26 Janvier 2006

### **Constitution de la filière no 3 : OFAS adultes**

Responsable et membre du comité ANMEA : Monsieur Pierre-Jean Sengstag  
Délégué à la CPPC : Monsieur Daniel Domjan

6 Février 2006

### **Constitution de la filière no 4 : OFJ mineurs**

Responsable et membre du comité ANMEA : Monsieur Claude Baume  
Délégué à la CPPC : Monsieur Claude Baume

### Objectifs

Le DSAS nous a donné mandat de faire des propositions d'économies structurelles d'ici au 31 mai 2006. La priorité devra être donnée à la mise en commun des idées dans le but de rationaliser nos structures, en préservant nos missions. Le cas échéant, réfléchir à la suppression d'une structure qui ferait double emploi ou à la réunion de deux entités pour économies administratives, etc.

Chaque question posée mérite analyse et réponse circonstanciée. La réflexion doit se faire « sans tabou », de manière à ce que toutes les pistes soient étudiées.

### Logistique

Chaque filière se dote d'un secrétariat pour rédiger les PV et assumer les charges administratives. Les frais inhérents à ce secrétariat peuvent être, le cas échéant, assumés par l'ANMEA.

Le secrétariat général est à disposition pour des recherches ou analyses sur des sujets précis.

### Suite

Au **28 février**, tous les **responsables de filières** doivent être connus, afin que le comité puisse s'organiser.

**CPPC** : les filières doivent désigner leur **délégué** et leur **suppléant**, sans oublier de contacter à cet effet des membres de conseil de fondation. Les noms seront transmis à la secrétaire générale qui se chargera des convocations.

La secrétaire générale  
Anne Bourquard Froidevaux